

CARPA

La CARPA de LIMOGES, dont le siège social est situé à la MAISON DE L'AVOCAT
8 Place Winston Churchill 87000 LIMOGES, représentée par son Président en exercice,
Maître Bruno GREZE,

Atteste par la présente

- Avoir reçu en dépôt sur son compte ouvert à la SOCIETE GENERALE, dont le siège social est à LIMOGES, par l'intermédiaire de Maître GANDOIS-MAURETTE Avocat au barreau de LIMOGES, y demeurant 1, Rue du Général Cerez 87000 LIMOGES,

un virement de 10000 € (dix mille euros) de Mr ou Mme WAHL Stéphanie,
demeurant 1 Laborie 87290 BALLEDEMENT, pour la création de la SOCIETE A'LIM TDE
SASU le siège social est situé 9 Rue de Général Arbellot 87300 BELLAC.

- Qu'elle est en possession d'un projet de statuts de ladite société en formation, comportant les nom, prénom et domicile du souscripteur avec l'indication des sommes versées par celui-ci.

Le retrait de ces fonds ne peut être effectué que par le (ou l'un des) représentant (s) de la société, sur présentation à la CARPA du certificat du greffier du Tribunal de Commerce attestant l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A LIMOGES, le 17 décembre 2024



Maître Bruno GREZE
PRESIDENT DE LA CARPA